

Le tablier S-protec, un équipement spécifique pour la préparation des bouillies

Sécurité

05.09.2016



Adaptable à tous et réutilisable, le tablier S-protec vient compléter les Equipements de Protection Individuelle désormais obligatoires pour la préparation des bouillies

Le premier équipement spécifiquement adapté à la préparation des bouillies

La préparation des bouillies est l'activité la plus exposante aux produits phytosanitaires pour les agriculteurs. En effet, les produits se trouvent à ce moment là sous leur forme concentrée. C'est en observant les agriculteurs travailler que Syngenta a créé un équipement répondant à leurs besoins de confort et de sécurité. Adaptable à tous et réutilisable, le tablier S-protec est le premier Equipement de Protection Individuelle, spécifiquement adapté à la préparation des bouillies. Il s'agit d'un tablier couvrant l'avant du corps et les bras :

- Il s'enfile facilement sur le vêtement de travail sans retirer les bottes.
- Disponible en taille unique, il s'adapte facilement à la taille de l'utilisateur par simple découpe des manches et du bas du tablier de façon à bien couvrir le haut des gants et des bottes.
- Il est imperméable à une large gamme de produits Syngenta représentant les différents types

de formulations du marché (EC, SC, SE, CS*) et différents types d'activités (insecticides, fongicides, herbicides, régulateurs de croissance).

- Il doit être lavé après chaque usage et peut donc être réutilisé à condition d'être stocké dans un endroit propre et à l'abri de la lumière.
- Son élimination et recyclage se fera via le système de collecte [Adivalor](#).

*EC : concentré émulsionnable, SC : suspension concentrée, SE : suspo-emulsion, CS : suspension de capsules

Astuce pour gagner du temps

Mettre le S-protec col fermé. Ouvrir le col pour enlever le S-protec.

Où trouver S-protec ?

S-protec est progressivement mis en marché par des distributeurs de produits phytopharmaceutiques depuis le début de l'année 2010. Focus Un équipement certifié Le S-protec a obtenu l'attestation d'examen CE de type PB [3] contre les projections de produits chimiques liquides de type phytopharmaceutiques.

Un équipement certifié

Le S-protec a obtenu l'attestation d'examen CE de type PB [3] contre les projections de produits chimiques liquides de type phytopharmaceutiques.